

LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-JACQUES

C'EST LA RENTRÉE!



Surveillez la programmation des activités
culturelles et de loisirs Détails à la page 11

LA MUNICIPALITÉ DE
SAINT-JACQUES AU CŒUR
DU DÉVELOPPEMENT!

Détails à la page 6

 Aimez-nous sur

facebook

www.st-jacques.org

SOMMAIRE



Le conseil municipal

- Bilan des décisions 3 à 5
- Adoption de Règlements 5

Municipalité de Saint-Jacques

- Saint-Jacques au cœur du développement 6

Urbanisme et réglementation

- Avis public 7

Service de sécurité incendie

- Conseils de prévention et de sécurité 8

Loisirs et culture

- Mot du Maire 9
- Retour sur les festivités estivales 9-10
- C'est la rentrée! 11

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

- Passion lecture 12
- Nouveautés à la Bibliothèque Marcel-Dugas 12
- Les journées de la culture 13
- Horaire régulier 13

Des nouvelles de vos organismes

- Les Fêtes gourmandes des Lanaudière 14
- Jumelage Saint-Jacques/Vergt 15
- Club FADOQ de Saint-Jacques 16
- Résidence Nouvelle-Acadie 16
- SHÉNA 16
- SOL 17
- Groupe Entraide et amitié Saint-Jacques 17
- Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie 18

Information

- Avis de recherche 19
- Du nouveaux aux communications! 19
- Horaire régulier 19
- Collecte des objets encombrants 20
- Recensement des chiens 20
- Nettoyage du réseau d'aqueduc 20
- Taxes municipales 20

Page couverture	C'est la rentrée!
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Graphisme et impression	Jenny Garguilo Conception graphique Imprimerie Pinard
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	1 950 exemplaires

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada

PROCHAINES SÉANCES

Mardi 6 septembre et lundi 3 octobre

Toute demande au conseil devant être inscrite à l'ordre du jour doit parvenir à la directrice générale au moins une semaine avant la tenue de la séance.

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387
info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Horaire : Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h
Vendredi de 8 h 30 à 12 h

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour
bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Tél. : 450 839-3671, option 8

Pendant les heures d'ouverture, en cas
de panne d'électricité seulement
Tél. : 450 839-7697

Service de l'administration et du greffe

Josée Favreau, directrice générale
Tél.: 450 839-3671, poste 7610
josee.favreau@st-jacques.org

Julie Leblanc, adjointe administrative
Tél. : 450 839-3671, poste 7612
info@st-jacques.org

Service de l'urbanisme

Charles St-Georges, inspecteur municipal
Tél. : 450 839-3671, poste 7660 | urbanisme@st-jacques.org

Service des travaux publics

Hugo Allaire, directeur des travaux publics
Tél. : 450 839-7922 | travauxpublics@st-jacques.org

Service des loisirs et de la culture

Tommy Pilotte, technicien en loisirs
Tél. : 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

Service des communications

Karine Vézina, agente de communication et adjointe au Service de l'urbanisme
450 839-3671, poste 7661 | communication@st-jacques.org

Service de la comptabilité

Annie Jolicoeur
technicienne en comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7611
comptabilite@st-jacques.org

Danielle Jetté
préposée à la comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7630
service.clientele@st-jacques.org

Service de la perception

Anne-Marie Forest, préposée à l'accueil et à la perception
Tél. : 450 839-3671 | perception@st-jacques.org

Service de sécurité incendie

Daniel Bell, directeur
Tél. : 450 839-3671 | incendie@st-jacques.org

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

JoAnie Buisson, technicienne pour le Service culturel
Tél. : 450 831-2296 | biblio@st-jacques.org

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-3051

Inspecteur canin

1 866 624-8737

AVIS IMPORTANT

Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance ordinaire du 6 juin, du 4 juillet, de l'ajournement du 20 juin et la spécial du 25 juillet

BILAN DES DÉCISIONS

Résumé de la séance ordinaire du 6 juin 2016

ADMINISTRATION

Plan d'action pour l'identification des raccordements inversés

Il est résolu à l'unanimité, relativement à l'engagement de la Municipalité de Saint-Jacques d'éliminer les raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées municipales lors de la signature du protocole d'entente dans le cadre du programme de Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) pour les réfections des réseaux d'eau potable et d'égouts, d'adopter un plan d'action pour la recherche et l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collectes des eaux usées sur le territoire de la municipalité.

Honoraires professionnels à Beaudoin Hurens Agrandissement de la mairie

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 475 \$ (plus taxes applicables) à Beaudoin Hurens pour la visite finale des travaux d'agrandissement de la mairie.

Facture de Les Clôtures M.T. inc. Agrandissement de la mairie

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 300 \$ (plus taxes applicables) à Les Clôtures M.T. inc. pour l'installation de la clôture donnant accès au terrain de pétanque suite à la fin des travaux d'agrandissement de la mairie.

27^e Omnium de golf des maires de la MRC de Montcalm

Il est résolu à l'unanimité de contribuer au 27^e Omnium des maires de la MRC de Montcalm du 26 août 2016 par l'achat d'un quatuor et de billets pour le souper des employés.

Participation au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités

Il est résolu à l'unanimité que messieurs Pierre La Salle, Claude Mercier et François Leblanc ainsi que madame Josée Favreau participent au congrès annuel de la FQM qui se tiendra du 29 septembre au 1^{er} octobre 2016.

Contribution annuelle à la Maison Horeb

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 20 000 \$ à la Maison Horeb à titre de contribution financière pour l'année 2016.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Derniers versement pour le contrat de déneigement 2015-2016

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 103 277,82 \$ (taxes incluses) à Excavations Thériault inc.

Travaux d'élagage d'arbres dans les parcs

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Forestier ASL d'une somme de 5 060 \$ (plus taxes applicables) pour les travaux d'élagage dans les parcs sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques.

Honoraires professionnels à Beaudoin Hurens Réfection de la rue Bro

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition d'une somme de 6 500 \$ (plus taxes applicables) de Beaudoin Hurens pour la préparation de l'étude préliminaire pour le projet de réfection de la rue Bro. Ces travaux seront subventionnés par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

URBANISME

Mandat à Marceau Soucy Boudreau Avocats Usage non conforme et nuisances au 155-157, rue Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité de mandater Marceau Soucy Boudreau Avocats à instituer, devant la Cour Supérieure, les recours appropriés afin d'obtenir une ordonnance de mise à effet des dispositions des règlements municipaux concernant le règlement de zonage et le règlement sur les nuisances concernant l'usage non conforme et les nuisances de l'immeuble situé au 155-157 rue Saint-Jacques.

LOISIRS ET CULTURE

Signature du protocole d'entente 2016 pour les Fêtes gourmandes de Lanaudière

Il est résolu à l'unanimité que madame Josée Favreau, directrice générale soit mandatée pour signer le protocole d'entente, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques.

Résumé de la séance ordinaire du 6 juin, du 4 juillet, de l'ajournement du 20 juin et la spécial du 25 juillet

LE CONSEIL MUNICIPAL

BILAN DES DÉCISIONS

Résumé de la séance d'ajournement du 20 juin 2016

ADMINISTRATION

Refinancement des Règlements numéros 273-2015 et 285-2015

Il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Jacques accepte l'offre qui lui est faite de la Banque Royale du Canada pour son emprunt par billets en date du 28 juin 2016 d'une somme de 558 000 \$ effectué en vertu des Règlements d'emprunt numéros 273-2015 et 285-2015.

Résumé de la séance ordinaire du 4 juillet 2016

ADMINISTRATION

Renouvellement de l'assurance collective

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Chapdelaine & associés inc. pour le contrat d'assurance collective des employés de la Municipalité de Saint-Jacques.

Vente d'objets promotionnels

Il est résolu à l'unanimité de vendre à la population les objets promotionnels mentionnés dans la liste ci-dessous aux prix indiqués :

• Épinglette	1 \$*
• Stylo	2 \$*
• Carte routière	2 \$*
• Calendrier	3 \$*
• Bock à bière	4 \$*
• Jeu de cartes	5 \$*
• Chandail (style polo)	20 \$*
• Polos de golf (nylon)	32 \$*
• Casquettes	10 \$*
• Chandail manche courte	15 \$*
• Cordon pour porte-clés	3 \$*
• Drapeau acadien	
– Grand (36 X 60)	15 \$*
– Moyen (12 X18)	3 \$*
– Petit (6X9)	2 \$*
• Drapeau de la Municipalité	25 \$*

*Plus taxes applicables

Appui au projet

« Sac de la réussite scolaire-Montcalm »

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 700 \$ à l'Association Carrefour Famille Montcalm à titre de contribution pour l'achat de 4 sacs d'école dans le cadre du projet « Sac de la réussite scolaire-Montcalm ».

Participation au 3^e tournoi de golf de la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montcalm

Il est résolu à l'unanimité de contribuer au 3^e tournoi de golf de la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montcalm par l'achat d'un quatuor.

Appui au projet « Covoiturage Lanaudière-J'embarque »

Il est résolu à l'unanimité d'appuyer le projet « Covoiturage Lanaudière-Montcalm » du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière qui consiste, entre autres, à disposer de stationnements publics bien identifiés et à promouvoir le covoiturage auprès de nos citoyens.

Ordinateur de gestion de la télémétrie et mise à jour des logiciels

Il est résolu à l'unanimité de procéder au remplacement de l'ordinateur de gestion de la télémétrie et de faire la mise à jour des logiciels de ce dernier.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Facture de Marion Asphalte

Ponceau du chemin du Bas-de-l'Église Nord

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 3 710,70 \$ (plus taxes applicables) à Marion Asphalte pour les travaux de pavage du ponceau du chemin du Bas-de-l'Église Nord.

Honoraires professionnels à Beaudoin Hurens

Réfection de la rue Dupuis

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 14 000 \$ (plus taxes applicables) à Beaudoin Hurens pour l'étude préliminaire dans le projet de réfection de la rue Dupuis.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance ordinaire du 6 juin, du 4 juillet, de l'ajournement du 20 juin et la spécial du 25 juillet

BILAN DES DÉCISIONS

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Facture de la Ville de Joliette

Assistance lors de l'intervention du 31 mai 2016

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 716,96 \$ à la Ville de Joliette pour les frais d'assistance des pompiers lors de l'incendie du 31 mai 2016.

LOISIRS ET CULTURE

Adoption d'un programme d'aide financière aux activités sportives et culturelles pour les résidents de Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité de mettre en place un programme d'aide financière aux activités sportives et culturelles pour les résidents de Saint-Jacques.

Adoption de la politique culturelle

Il est résolu à l'unanimité d'adopter une politique culturelle pour la Municipalité de Saint-Jacques.

Résumé de la séance spéciale du 25 juillet 2016

Inscription au colloque annuel de l'Association des gestionnaires financiers municipaux du Québec (AGFMQ)

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'inscription de la directrice générale et de la technicienne en comptabilité au colloque annuel de l'AGFMQ qui aura lieu du 13 au 16 septembre 2016.

Demande de la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie

Marche contre le cancer

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la tenue de la Marche contre le cancer sur le territoire de la Municipalité de Saint-Jacques. Que le ministère des Transports en soit informé.

Mandat pour vérification des antécédents judiciaires

Il est résolu à l'unanimité de procéder à la vérification des antécédents judiciaires pour les employés dont l'emploi postulé ou occupé nécessite des vérifications d'antécédents judiciaires.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante :

<http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62>

Également, des copies en format papier sont disponibles sur demande à la mairie de Saint-Jacques, moyennant des frais exigibles.

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Le conseil municipal de Saint Jacques, à la séance du 6 juin 2016, a adopté le règlement suivant :

003-2016 : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 55-20014 AFIN DE REMPLACER LE CHAPITRE 13 SUR L'AFFICHAGE DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Le Règlement numéro 003-2016 a reçu l'approbation de la Municipalité régionale de comté de Montcalm (MRC), par l'émission d'un certificat de conformité en date du 19 juillet 2016.

Le conseil municipal de Saint Jacques, à la séance du 6 septembre 2016, a adopté les règlements suivants :

011-2016 : CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

012-2016 : CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES



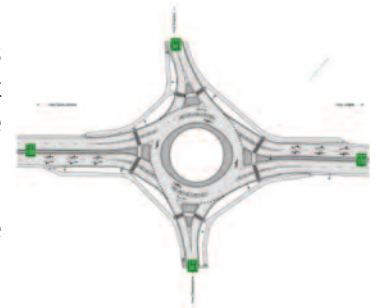
SAINT-JACQUES

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT!

Beaucoup de nouveautés à prévoir cet automne à la jonction des routes 341 et 158.

Aménagement d'un carrefour giratoire

Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports vous informe que des travaux de réaménagement de l'intersection des routes 158 et 341 seront réalisés. L'intégration d'un carrefour giratoire vise à améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation du secteur.



Sur la Route 158, le carrefour offrira deux voies de circulation, tandis que sur la Route 341, le carrefour présentera une voie. Des passages piétonniers seront aménagés en bordure et de l'éclairage sera également mis en place.

Le chantier de construction sera réalisé en phase de manière à limiter les impacts à la circulation. De façon générale, la circulation sur la Route 158 sera maintenue à raison d'une voie par direction. Toutefois, des fermetures complètes de la Route 341 seront à prévoir. Lors de ces fermetures, des chemins de détour seront mis en place. Le détail des entraves à la circulation sera disponible sur le site Quebec511.info dès le début des travaux. Le chantier sera en cours durant 13 semaines. De manière à réaliser les travaux dans les meilleurs délais, le chantier sera actif durant le jour et la nuit.



De nouvelles entreprises de renom s'implantent à Saint-Jacques!

Un investissement de près de 2 millions de dollars du côté sud-est de la 158!

Le Groupe Harnois est fier de vous offrir une station-service Esso, un dépanneur Le Magasin et un restaurant Tim Hortons. Les promoteurs et entrepreneurs du Groupe Marsau, messieurs Daniel Marsolais et Éric Auclair veillent au bon déroulement des travaux de construction qui ont débutés le jeudi 18 août dernier lors de la « Pelletée de terre » officielle, en présence de monsieur Pierre La Salle, maire de la Municipalité de Saint-Jacques.



Le développement ne s'arrête pas là...

Du côté sud-ouest de la 158, le projet présenté par les promoteurs et entrepreneurs du Groupe immobilier LGCP inc., messieurs Alain Lemay, Mathieu Grenier, Éric Champagne et Robert Paquet, comprend une station libre-service Petro-Canada avec dépanneur et lave-auto ainsi qu'un restaurant rapide McDonald's. Le projet devrait se concrétiser cet automne!



Ces projets d'envergure créeront de l'emploi, pour un développement économique durable, en plus de faire rayonner la Municipalité de Saint-Jacques!

Bienvenue aux nouveaux commerçants!

URBANISME & RÉGLEMENTATION

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 008-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 55-2001

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 25 juillet 2016 à 19 h, le conseil a adopté à la séance du 1^{er} août 2016, le second projet de Règlement numéro 008-2016 modifiant le Règlement de zonage numéro 55-2001 de la Municipalité de Saint-Jacques afin de permettre l'élaboration d'un projet commercial ou industriel intégré.
2. Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que le règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Une demande relative à la disposition ayant pour objet :

- De permettre l'élaboration d'un projet commercial ou industriel intégré sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques

3. Descriptions des zones

L'ensemble du territoire de la Municipalité de Saint-Jacques

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient; et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- **Être reçue à la mairie au plus tard le 14 septembre 2016**
- Être signée par au moins trois cent seize (316) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

5. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant droit de signer une demande peuvent être obtenus à la mairie durant les heures habituelles d'ouverture.

6. Absence de demande

Toutes les dispositions de ce second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du second projet

Le second projet peut être consulté au bureau de la directrice générale, à la mairie de Saint-Jacques (16, rue Maréchal à Saint-Jacques), durant les heures habituelles d'ouverture, soit de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h du lundi au vendredi.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 6^e JOUR DE SEPTEMBRE 2016.

Josée Favreau, g.m.a., directrice générale

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE



Règlement 434

Conseils de prévention et de sécurité

Avez-vous vérifié les piles de vos avertisseurs? Ça peut sauver des vies!

Le Service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Jacques vous rappelle qu'il est primordial et obligatoire d'avoir un avertisseur de fumée pour chaque étage de votre résidence.

De plus, il est important de vérifier ses avertisseurs de fumée et, au besoin, de remplacer leurs piles. Un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un appareil en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si elle a bien reçu le signal.

Des points importants à retenir:

Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.

Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et, idéalement, dans chaque chambre à coucher.

Installez des avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond.

S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le.

Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le.

Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée. Toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.

**Le Service
incendie de la
Municipalité de
Saint-Jacques travaille
actuellement à vérifier la
conformité des avertisseurs
de fumée du territoire.
Peut-être vous
visiteront-ils
bientôt!**



LOISIRS & CULTURE

La Municipalité de St-Jacques s'engage pour la réussite et la persévérance scolaire!

Le coup d'envoi pour l'année scolaire 2016-2017 vient d'être donné. La Municipalité de Saint-Jacques tient à souligner que tous les élus ont à cœur la persévérance de nos jeunes et joignent leurs voix à tous ceux qui travaillent à la réussite scolaire.

Rappelons que la persévérance scolaire est le résultat d'une grande mobilisation. Bien entendu, les efforts des élèves, l'accompagnement du personnel enseignant, le soutien dans nos écoles, l'encouragement de la famille, ainsi que l'engagement social contribuent à la réussite scolaire.

La rentrée scolaire provoque beaucoup d'effervescence dans la communauté alors que des centaines de jeunes retournent sur les bancs d'école. C'est aussi un moment d'investissement et de sacrifices importants pour toutes les familles. Sachez que le sacrifice en vaut la peine, car il s'agit d'un des investissements les plus rentables pour vos enfants.

Tout le conseil municipal de Saint-Jacques souhaite une belle et bonne année scolaire à tous nos jeunes!

Pierre La Salle, maire



Ligue amicale de hockey balle mixte Merci aux participants pour cette belle saison d'hockey balle!

Afin de clôturer la saison en grand, la Municipalité de Saint-Jacques a organisé une joute parents-enfants le lundi 15 août dernier. Bien entendu, les parents ont remporté la partie. **Nos enfants ont encore des croûtes à manger!**

Merci à tous pour votre participation active!



LOISIRS & CULTURE



La Municipalité de Saint-Jacques récidive avec son magnifique projet culturel : le Symposium

Après avoir présenté, en 2015, un Symposium des arts axé sur la sculpture qui a fait fureur, la Municipalité présentait son deuxième Symposium des Arts en Nouvelle-Acadie du 3 au 6 août dernier. Cette année, le Symposium faisait place à la chanson francophone!

L'événement eu lieu sur le parvis de la majestueuse église de la Municipalité de Saint-Jacques. Des spectacles d'artistes de renom, tel que Cy, Cedric Watson, les Hay Babies, Lucie Therrien, David Jalbert, Broch' à foin et Swing, y étaient présentés et tout ça gratuitement!

Cet événement spécial et unique a rassemblé plus de 2 000 personnes au cours de la semaine. Plusieurs personnes de la région y ont participé mais également des gens provenant d'un peu partout au Québec et même de l'Ontario.

Encore cette année, le Symposium des Arts en Nouvelle-Acadie fut une réussite et a permis de faire rayonner notre belle Municipalité et la région en entier!

Beau temps, mauvais temps, on célèbre la famille Jacobine!

Le 15 juillet dernier avait lieu la Fête de la famille au parc Aimé-Piette. Tout a débuté sous un beau ciel bleu, les enfants ont pu s'amuser dans le parc, rencontrer les pompiers, visiter le camion du Service de sécurité incendie, réaliser une fresque commune, visiter la tente à lire, se faire maquiller, découvrir le tout nouveau vélo-smoothie et manger des hot-dogs. Cependant, dame nature réservait une surprise : le ciel s'est couvert et la pluie s'est abattue sur les participants! Le comité organisateur a rapidement pris la situation en main et les familles ont pu se réfugier dans la salle du conseil municipal où eut lieu la projection du film Zootopia en soirée.

Un succès malgré les intempéries!

Merci aux courageux participants qui ont bravé la pluie pour être avec nous!





LOISIRS & CULTURE

INFORMATION : Tommy Pilotte, technicien en loisirs | loisir@st-jacques.org | 450 839-3671, poste 7670

C'EST LA RENTRÉE!



Encore une fois, les animateurs du camp de jour ont fait vivre un été extraordinaire aux jeunes des municipalités de Saint-Jacques, Sainte-Marie-Salomé et Saint-Alexis. En effet, en plus des activités au parc Aimé-Piette, au Centre culturel du Vieux-Collège, à la bibliothèque et à l'école Saint-Louis-de-France, les enfants ont eu droit à de belles sorties chaque semaine (Funtropolis, Arbraska, Biodôme, Planétarium, Insectarium, Camp Mariste, iSaute, Super Aqua Club et Camping Atlantide).

Les animateurs : Bubulle, Goglu, Fripouille, Mistral, Sunlight, Pop Corn, Régliasse, Flic, Luna, Shiny et Quarto, se sont bien amusés avec les enfants et ont passé un été formidable. Merci à tous les enfants qui sont venus au camp de jour et bon retour en classe!

Virginie Laflèche-Lajoie
Coordonnatrice du camp de jour

La programmation des activités culturelles et de loisirs pour cet automne est maintenant disponible!

Vous pouvez consulter la programmation des activités d'automne, ainsi que le tout nouveau programme d'aide financière aux activités sportives et culturelles en version numérique au www.st-jacques.org dans l'onglet « Loisirs et Culture » ou consulter la page Facebook de la Municipalité de Saint-Jacques.

INFORMATION :
Tommy Pilotte | 450 839-3671, poste 7670

NOUVEAUTÉ





Bibliothèque

Marcel-Dugas

Bienvenue à la bibliothèque Marcel-Dugas!

PASSION LECTURE

Quelques nouveautés:

ROMANS :

- Rever de Franck
- Chevalier
- La sœur de la tempête de Thilliez
- Le dernier paradis de Antonio Garrido
- Treize façons de voir de Colum McCann
- De force de Karine Giebel
- L'Orée du verger de Tracy Lucinda Riley
- Après toi de Jojo Moyes

DOCUMENTAIRES :

- Le Québec en plein air de Paul Larue
- Lucien Ferland, un médecin de campagne de Josée Ferland
- La famille une sacrée entreprise! de Annie Germain
- Escapades américaines de Marie-France Bornais
- Du jardin à la table de Sylvie Rivard

AUTRES NOUVEAUTÉS À LA BIBLIO!

Il est maintenant possible d'emprunter des livres à grands caractères.

Voici quelques titres :

- Ma vie en trois actes de Janette Bertrand
- L'arracheuse de temps de Fred Pellerin
- Vivre avec le destin de Jean-François Lépine
- Lady Cartier de Micheline Lachance
- L'amour écorché de Marie-Bernadette Dupuy

Aussi, nous offrons maintenant une collection de livres audios pour tous!

Un présentoir est destiné spécialement à vos inspirations de lecture.

Dites-nous pourquoi vous avez aimé!

Venez vous détendre en plaçant quelques morceaux de notre magnifique casse-tête collectif.





Bibliothèque

Marcel-Dugas

les journées de la culture
20^E ANNIVERSAIRE

Les Journées de la culture fêtent leur 20^e anniversaire cette année. Du 30 septembre au 2 octobre prochain, préparez-vous à fêter la culture avec nous!

LANCEMENT OFFICIEL DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Depuis quelques années, en accord avec la vision citoyenne de la politique familiale, le conseil municipal a décidé d'investir dans la culture sous toutes ses formes. Dans le but d'offrir des activités intéressantes en lien avec les intérêts immédiats de sa population, et ce, sans en affecter sa capacité financière, la Municipalité de Saint-Jacques a décidé d'élaborer une politique culturelle.

La politique culturelle sera présentée à l'occasion d'un 5 à 7 le mardi 27 septembre à la Bibliothèque municipale Marcel-Dugas situé au 16, rue Maréchal. La population Jacobine est invitée à venir découvrir cette philosophie municipale axée sur la culture.

Bienvenue à tous!



HORAIRE

(à partir du 6 septembre)

Lundi	13 h à 18 h	Jeudi	13 h à 20 h
Mardi	13 h à 16 h	Samedi	Fermé



**PRENDRE NOTE
QUE LA
BIBLIOTHÈQUE
SERA FERMÉE
LE LUNDI
5 SEPTEMBRE.**

VOS ORGANISMES

Fêtes gourmandes de Lanaudière 2016 12^e édition, Saint-Jacques de Montcalm

Fêtons les produits du terroir avec Les Fêtes gourmandes de Lanaudière

Les Fêtes gourmandes de Lanaudière étaient de retour, les 13 et 14 août derniers, pour une 12^e édition. Présentées encore une fois cette année dans le cadre de La Tournée des chefs

« Goûtez le Québec », l'événement a réuni au Collège Esther-Blondin de Saint-Jacques plus de 70 entreprises agroalimentaires et 40 chefs de la région et de partout au Québec, afin de célébrer les richesses du terroir de chez nous.

Fêtons l'expertise et le savoir-faire 100 % Québec

Nombreux spectacles et animations culinaires, invités prestigieux, dégustations de mets et d'alcools et ateliers professionnels, l'événement est avant tout l'occasion de s'initier aux tendances de l'heure en cuisine, tout en passant un bon moment dans une ambiance festive.

Fureter à travers les étals du marché, boire un verre en écoutant l'histoire d'un nouveau cépage, jaser entre amis en dégustant un plateau de tapas, tout cela pendant que Junior sculpte des courges au kiosque des enfants, et que Grand-mère, confortablement assise sous un chapiteau, écoute un chef réputé dévoiler une de ses recettes secrètes: Les Fêtes gourmandes offrent de multiples plaisirs gourmands pour toute la famille. Et c'est à Saint-Jacques que tout a commencé, parce que oui, les Fêtes gourmandes de Lanaudière ont ensuite inspiré à leurs fondateurs l'idée de partir en tournée à travers le Québec.

Dévoilement de deux jardins thématiques

« Nous sommes heureux d'annoncer la réalisation de deux immenses jardins thématiques sur le site du Collège Esther-Blondin soulignant le jumelage de Saint-Jacques avec le village de Vergt dans le Périgord en France. C'est avec la collaboration de Robert de Bellefeuille et de son équipe d'horticulteurs bénévoles que les nombreux visiteurs pourront admirer et apprendre à mieux connaître la provenance de plusieurs petits fruits du Québec. » a déclaré Pierre La Salle, maire de Saint-Jacques.

**Pour la programmation détaillée,
voir www.goutezlequebec.com**



Source :
Stéphane Malenfant, directeur général,
Fêtes gourmandes de Lanaudière

VOS ORGANISMES

Il y a 20 ans déjà!



Déjà 20 ans cette année qu'a été signé le pacte de jumelage entre Saint-Jacques et la commune de Vergt dans le Périgord. Initiée par le conseil municipal de l'époque, l'idée de jumelage est née en 1994 entre Saint-Jacques paroisse qui n'était pas encore fusionnée à cette époque et le canton de Vergt qui est situé en plein cœur du Périgord.

En 1996, une délégation des gens de Vergt est venue en visite à Saint-Jacques. Nous sommes d'ailleurs chanceux qu'ils aient persévéré, car ils ont, lors de ce séjour, bravé notre hiver québécois. Mais ils étaient tenaces et l'année suivante ce sont des gens de Saint-Jacques, dont monsieur Robert Renaud, alors maire de Saint-Jacques paroisse, qui sont allés à Vergt conclure le jumelage officiel des 16 communes de Vergt avec celle de Saint-Jacques paroisse.

En 1998, Saint-Jacques village et Saint-Jacques paroisse ont fusionné, mais ce n'est qu'en 2004, après plusieurs échanges, qu'un nouveau pacte de jumelage a été signé à Saint-Jacques le 8 avril par Jean-Pierre Saint-Amand, président de la communauté des communes du pays vermois, Jean-Luc Noyer, maire de la communauté de Vergt et Pierre Beaulieu, maire de la Municipalité de Saint-Jacques à l'époque.



Robert Renaud et Jean-Pierre Saint-Amand, les deux premiers signataires du pacte de jumelage.

L'année suivante, en 2005, les Fêtes gourmandes de Lanaudière commençaient à Saint-Jacques. Elles prirent de plus en plus d'ampleur et si, durant quelques années il n'y eut que des échanges de courrier entre Saint-Jacques et Vergt, en 2009, un comité venu de Vergt vint à Saint-Jacques prendre en charge un kiosque pour faire connaître leur région et leur gastronomie durant les Fêtes gourmandes.

En septembre 2016, une délégation de Saint-Jacques, le maire Pierre La Salle en tête, ira rencontrer les élus de Vergt et renouveler le pacte de jumelage. En même temps, nous célébrerons nos 20 ans d'une façon plus qu'officielle. La fête durera une semaine, pleine d'activités et de visites de la région.



De gauche à droite, Michel Lachapelle, Claude Lépine, François Perreault, Lucie Gagnon, Robert de Bellefeuille, Lorraine Bourgeois, Ginette Sourdif, Isabelle Marsolais, Pierre La Salle et Micheline Beausoleil.

Si vous voulez connaître Vergt davantage : <http://www.vergt-perigord.fr/>

Micheline Beausoleil, secrétaire du comité de jumelage

VOS ORGANISMES



ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ



Les activités reprennent au début septembre;

- Les lundis matin, il y aura une marche et le soir divers jeux
- Les mardis en après-midi, il y aura parties de cartes ou autres et une pratique de danse en soirée
- Les mercredis matin ViActive et joutes de quilles en après-midi
- Les jeudis des ateliers vous seront offerts ainsi que des cours de danse en soirée
- Les vendredis, place à la chorale.

Dîner d'ouverture le mardi 20 septembre prochain!

Pour information, communiquez avec le comité au 450 839-3051

Ne manquez pas le spectacle à la Salle l'Opale le dimanche 11 septembre prochain!



STUDIO À LOUER

Située en plein centre du noyau villageois de Saint-Jacques, la Résidence Nouvelle-Acadie bénéficie d'un emplacement calme et boisé tout en se trouvant à proximité des services tels que pharmacie, clinique, église, institutions financières, marché d'alimentation, etc.

Munie d'installations modernes, la Résidence offre des logements adaptés pour les personnes autonomes ou en perte d'autonomie. En plus d'inclure le service des repas, l'entretien ménager et un service d'accompagnement, la Résidence Nouvelle-Acadie procure à ses résidents un milieu de vie sécuritaire, où il fait bon vivre.

Vous pouvez vous placer sur une liste d'attente pour les studios 3 ½ et 4 ½ à louer. Un crédit d'impôt est disponible pour les personnes de 70 ans et plus.

INFORMATION : Thérèse Beauchamp | 450 397-1212



L'automne et ses promesses

Septembre est le retour à nos activités automnales. À la SHÉNA, nous ne faisons pas exception et nous avons un très bon programme à vous offrir pour ce mois-ci ainsi que la saison entière. Pour en avoir un aperçu notre dépliant est disponible chez nos membres associés ainsi que par le biais de notre page internet sur le site de la Municipalité.

20 septembre à 19 h 15

Conférence de Serge Fortier

« Aucune mauvaise herbe, zéro désherbage, oui c'est possible »

Gratuit pour les membres – 5 \$ pour les non-membres
Les activités ont lieu au Centre culturel du Vieux Collège
50, rue Saint-Jacques

INFORMATION :

Jeanne d'Arc Patenaude | 450 759-6907

27 septembre à 19 h

Échange de plantes



C'est pour tout le monde, les membres et les non-membres. Vous apportez les plantes que vous avez de trop et vous pourrez les échanger pour d'autres que vous n'avez pas. C'est très important de bien identifier vos plants (variété, couleur, hauteur et largeur).

VOS ORGANISMES



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE DE LANAUDIÈRE

Voici nos activités à venir. Vous pouvez trouver tous les détails de nos conférences et sorties sur notre site.

C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6

www.sollanaudiere.com • info@sollanaudiere.com

Mercredi 14 septembre

Conférence de Marcel Harnois : « LA MIGRATION, UNE QUESTION DE SURVIE »

Pourquoi certains oiseaux migrent-ils et d'autres pas? C'est ce que révélera la conférence présentée par Marcel Harnois. Le coût d'entrée est de 2 \$ pour les membres et de 4 \$ pour les non membres.

Lieu : 34, 1^{ère} Avenue, à Notre-Dame-des-Prairies à 19 h, entrée par l'escalier sur le côté gauche de l'édifice.

Samedi 17 septembre

Sortie au parc du Bois-Brûlé à Saint-Charles Borromée avec Bernard Cloutier et Johanne Arseneault

Les différents écosystèmes de ce parc favorisent l'observation de plusieurs espèces, telles les grives, les sittelles et les pics. En migration d'automne, on pourra aussi voir différentes espèces de parulines, de viréos, de bruants et de moucherolles. Demi-journée. Prière de vous inscrire auprès de Bernard Cloutier à l'adresse courriel suivante : b.clou@hotmail.com . **Rendez-vous dans le stationnement du parc à 8 h 30.**

Samedi 24 septembre

Sortie pour les oiseaux du fleuve avec Huguette Émond, Mario Caluori et Gaston Jacques

Nos trois guides nous ferons découvrir les oiseaux sur la route du fleuve de Saint-Barthélemy en passant par la Commune de Berthier à l'Île Dupas. Rendez-vous à 8 h 45 à l'entrée principale du restaurant McDonald's de Berthierville situé au 1040, avenue Gilles Villeneuve. Le départ se fera à 9 h et le covoiturage sera de mise. Journée complète, donc prévoyez un lunch. En cas de mauvais temps, l'activité sera reportée au lendemain à la même heure.

Samedi 1^{er} octobre

Sortie pour les oiseaux des étangs de Saint-Donat avec Jean-François Piché et Marie-Chantal Breault

Jean-François et Marie-Chantal nous reviennent pour une sortie automnale à Saint-Donat. Cet environnement est doté d'une faune et d'une flore des plus extraordinaires. Un peu plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux y ont été répertoriées jusqu'à ce jour. Le rendez-vous est fixé à 8 h 30 au stationnement de l'église Saint-Donat. Demi-journée. Apportez vos jumelles, lunette d'approche et votre dîner (il est possible de dîner au lac Archambault). Prière de vous inscrire auprès du Jean-François Piché à j.f.p@videotron.ca

INFORMATION :

Luc Foisy | 450 759-8987

Bienvenue à tous!

Jeanne d'Arc Patenaude pour la SOL



Le Groupe Entraide et Amitié de Saint-Jacques | Réservez votre après-midi du 11 septembre!

Le Groupe Entraide et Amitié de Saint-Jacques vous invite à un spectacle-bénéfice au profit de la FADOQ, du Centre d'action bénévole de Montcalm et du Réseau des aidants naturels du Québec, à la Salle L'Opale de Saint-Lin-Laurentides. Transport gratuit en autobus à 13 h, à partir de l'église.

Animation : Jean-Guy Piché et ses musiciens | Coût : 15 \$

INFORMATION ET BILLETS :

Christine Jodoin | 450 839-3118 | 1 888 839-3440, poste 233

Septembre 2016 | Volume 14 N° 7

VOS ORGANISMES



Marche contre le cancer
Samedi 17 septembre



La Caisse et les employés
S'INVESTISSENT CONTRE LE CANCER



Une marche est organisée
beau temps/ mauvais temps, au profit de :
La Société canadienne du cancer

et

Myélome Canada

Inscription à la Caisse ou la journée même
Coût : 5 \$ ou plus pour la cause

**NOUVEAUTÉ possibilité de choisir entre 4 ou 8 km*

VENEZ MARCHER EN GRAND NOMBRE!



***Départ** à 10 h du parc de Sainte-Marie-Salomé | **Arrivée** au parc Aimé-Piette de Saint-Jacques.

Service de navette, animation et vente d'aliments prévus

Pour informations: 450 839-7211, poste 7008220

INFORMATION



AVIS DE RECHERCHE

Au mois d'octobre, la Municipalité de Saint-Jacques accueillera une délégation de la commune de Saint-Jacques-sur-Darnétal. Nous souhaitons présenter pour l'occasion une exposition de photos sur les 100 dernières années de notre Municipalité (1916-2016). Nous sommes donc à la recherche de photos représentant des moments marquants de notre village.

Exemple:

- inauguration de l'église
- les fêtes du 200^e de la Déportation (1955)
- les fêtes du 200^e de la Municipalité (1972)
- tous autres événements marquants

Merci d'envoyer vos photos à **communication@st-jacques.org** ou de les apporter à la Municipalité pour que l'on puisse les numériser.



DU NOUVEAUX AUX COMMUNICATIONS!

En juin dernier, la Municipalité de Saint-Jacques a procédé à une restructuration au niveau des services administratifs et des ressources humaines. C'est alors qu'un poste d'agente de communication s'est ouvert. Karine Vézina, ancienne chargée de projet pour la Politique Familiale Municipale (PFM) de la Municipalité de Saint-Jacques en 2012 et 2013, était alors de retour en poste pour un remplacement indéterminé. Elle a donc démontré un intérêt marqué pour le poste qui lui semblait tout désigné. Madame Vézina possède une expérience considérable en communication et en gestion de projets en plus de bien connaître notre milieu.

Nous vous invitons à lui soumettre vos idées et suggestions :
communication@st-jacques.org | 450 839-3671, poste 7661

Prenez également note qu'à pareil date, monsieur Jean-Vincent Tanguay a quitté ses fonctions d'inspecteur municipal afin de relever de nouveaux défis. La Municipalité de Saint-Jacques tient à souligner son travail assidu. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions!

De ce fait, Madame Karine Vézina assurera également un soutien au Service de l'urbanisme.

RETOUR À L'HORAIRE RÉGULIER

Prendre note que l'horaire régulier reviendra dès le mardi 6 septembre.
Les bureaux municipaux seront ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Les bureaux municipaux seront fermés le lundi 7 septembre en raison de la fête du Travail.

INFORMATION

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Lors de la collecte des objets encombrants prévu le **mercredi 14 septembre**, vous aurez la possibilité de mettre des poubelles et des sacs, en plus de votre bac roulant.

Pour plus de détails, consultez l'onglet environnement du site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques.

RECENSEMENT DES CHIENS



Il est maintenant temps de vous procurer une licence 2016-2017 (médaille en plastique ou en métal orange) pour votre chien. Au cours des prochaines semaines, un contrôleur de l'Inspecteur canin effectuera un recensement sur tout le territoire de la municipalité de Saint-Jacques. Lors du porte-à-porte, la licence est payable en argent comptant ou par chèque (25 \$). Si vous ne souhaitez pas payer lors de la visite du contrôleur, un avis vous sera laissé et vous aurez alors 10 jours pour enregistrer votre chien. Des licences sont également disponibles à la mairie ainsi que chez l'inspecteur canin (1728, Route 335, à Saint-Lin-Laurentides).

Règlement municipal n° 115-2004 | Article 10

NETTOYAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC – 26 septembre au 7 octobre

La Municipalité de Saint-Jacques doit procéder au nettoyage annuel du réseau d'aqueduc. Le travail s'effectuera de nuit du 26 septembre au 7 octobre prochain. Dans la semaine suivante, soit du 10 au 14 octobre, suivra l'inspection des bornes d'incendies par l'entreprise Nordikeau.

En raison de la réparation de certains équipements, il est possible que la pression de l'eau soit plus basse qu'à l'habitude. Il est également possible que l'eau soit brouillée ou colorée, mais elle demeurera potable.

Merci de votre compréhension.

RAPPEL IMPORTANT | Dernier versement des taxes municipales 2016 | Échéance : Jeudi 29 septembre

Pour les citoyens qui paient leur compte de taxes via AccèsD ou autres plate-formes bancaires, prenez soin de vérifier votre numéro de matricule à 10 chiffres!

MUNICIPALITÉ		AVIS D'ÉVALUATION POUR L'ANNÉE 2016		UNITÉ D'ÉVALUATION	
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES	16, RUE MARECHAL	MATRICULE	1234 56 7891 00 0000	ANNUÉ	1990
SAINT-JACQUES, QC	J0K2R0	ADRESSE	RUE MARCEL-LEPINE	TYPE DE BIEN	0301
RÔLE TRIENNAL	DATE DE LAIS	CADASTRE		EXPLOITATION AGRICOLE ENREGISTRÉE	
2016-2017-2018	18-02-2016	SURFACE	13,230.509 M ²	TERMINÉE	
		FRONTAGE	204.95 M	INTEGRALE	
		PROFONDEUR	46.48 M	SURFACE	
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES					
16 RUE MARECHAL					